

Approbation n° 24-454 du 30 octobre 2024

Société : VERALLIA

Prospectus approuvé en vue de l'admission sur Euronext Paris de titres de créance d'une valeur nominale de 100.000 € pour un montant total de 600.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le communiqué de presse publié le 22 octobre 2024 relatif aux résultats du troisième trimestre 2024,
- certaines sections du rapport financier semestriel 2024,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2024 sous le n° D. 24-0202,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2023 sous le n° D. 23-0176.